

TABLE RONDE NATIONALE
SUR L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCONOMIE



Rapport annuel
1999-2000

Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie



National Round Table
on the Environment
and the Economy

MEMBRES DE LA TRNEE

Président :

Le Dr Stuart Smith

Président

ENSYN Technologies Inc.

Vice-présidente

Lise Lachapelle

Présidente et chef de la direction

L'Association canadienne des pâtes et papiers

Vice-présidente

Elizabeth May

Directrice générale

Sierra Club du Canada

Paul G. Antle

Président-directeur général

SCC Environmental Group Inc.

Jean Bélanger

Ottawa, Ontario

Lise Brousseau

Vice-présidente, Relations publiques

GES Technologies Inc.

Patrick Carson

Nobleton, Ontario

Douglas B. Deacon

Propriétaire, Trailside Café and Adventures

Johanne Gélinas

Présidente et directrice générale

Centre pour un transport durable

Sam Hamad, ing.

Vice-président, Industrie

Roche Ltée, Groupe conseil

Michael Harcourt

Associé principal

Développement durable

Sustainable Development Research Institute

University of British Columbia

Raymond E. Ivany

Président

Nova Scotia Community College

William H. Johnstone

Moose Jaw, Saskatchewan

Cindy Kenny-Gilday

Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Emery P. LeBlanc

Président

Groupe métal primaire

Vice-président exécutif

Alcan Aluminium Limitée

Patricia McCunn-Miller

Calgary, Alberta

Ken Ogilvie

Directeur général

Pollution Probe Foundation

Joseph O'Neill

Hanwell, Nouveau-Brunswick

Florence Robart

Moncton, Nouveau-Brunswick

Angus Ross

Scarborough, Ontario

Irene So

Vice-présidente et

gestionnaire-associée de portefeuille

RBC Dominion Securities

John Wiebe

Président-directeur général

GLOBE Foundation of Canada

et Président-directeur général

Fondation Asie Pacifique du Canada

Judy G. Williams

Associée

MacKenzie Fujisawa Brewer Stevenson

SECRETARIAT DE LA TRNEE

Directeur général et premier dirigeant

David McGuinty

Adjointe exécutive et administratrice

du programme LEAD Canada

Rebecca Murray

Secrétaire général et directeur des opérations

Gene Nyberg

Adjointe administrative

Hélène Sutton

Conseillère principale en politiques

Elizabeth Atkinson

Conseillères en politiques

Siobhan Arnott

Carolyn Cahill

Agente des programmes de formation de LEAD

Donna Chiarelli

Gestionnaire de programme

Lisa Woodward

Gestionnaire des communications

Moira Forrest

Coordonnatrice des relations publiques

Kelly Bagg

Agent des systèmes d'information

Edwin Smith

Éditique

Kindi Chana

Gestionnaire de bureau et

coordonnatrice des conférences et réunions

Cathy Heroux

Gestionnaire, Finances et administration

Pierrette Guitard

Adjointe, Finances et administration

Anne Mineault

Assistantes

Lise Bélanger

Denise Johnston

Réceptionniste/Secrétaire

Carole Desjardins



Lettre du Président et du Directeur général et premier dirigeant

Juillet 2000

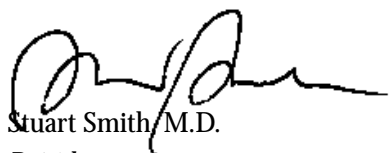
Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 1999-2000 de la Table ronde sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Tout au long de l'année écoulée, nos efforts se sont concentrés sur une médiation croissante des aspects environnementaux et économiques d'un nombre des questions essentielles à dimension nationale et internationale. Des intervenants provenant d'un large éventail de secteurs ont apporté leur contribution aux importants débats portant sur les collectivités autochtones et le développement des ressources non renouvelables, sur la santé, l'environnement et l'économie, les nouvelles questions de développement durable d'importance pour le Canada durant le nouveau millénaire, et sur des recommandations au sujet de mesures à inclure dans le dernier budget fédéral.

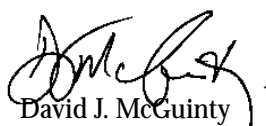
Pour l'année à venir, la TRNEE encouragera des discussions et des débats identiques en ce qui concerne certains domaines des programmes et plus particulièrement, les indicateurs de développement durable, l'élaboration d'indicateurs pour la mesure de l'éco-efficacité dans l'entreprise et l'étude de la réforme écologique du budget. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à fournir à votre bureau des renseignements et des conseils pertinents au cours de l'année 2000-2001.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Stuart Smith M.D.

Président

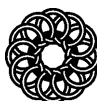


David J. McGuinty

Directeur général et premier dirigeant

Table des matières

Coup d'œil sur la TRNEE	3
Rétrospective de l'année : Le point sur les programmes	4
Communications et publications.....	7
Perspectives d'avenir	8
Rapport de la direction.....	9
Rapport du vérificateur	10
État des résultats	11
Notes à l'état des résultats	12



Coup d'œil sur la TRNEE

Profil

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est un organisme indépendant du gouvernement fédéral qui a pour mission de fournir aux décideurs et aux leaders d'opinion des informations fiables et des points de vue objectifs sur l'état actuel du débat en matière d'environnement et d'économie.

La TRNEE regroupe des Canadiens et Canadiennes émérites nommés par décret pour représenter un vaste éventail de régions et de secteurs dont les milieux d'affaires, le monde syndical, les universités, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations.

Activités

La TRNEE a été créée par proclamation d'une loi en 1994. Elle veut jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion des principes et pratiques afférents au développement durable. Dans l'exécution de son mandat, elle collabore avec toutes les parties intéressées au Canada en vue de définir les grands dossiers qui affectent à la fois l'environnement et l'économie, de mieux comprendre leurs répercussions et de recommander des mesures qui favoriseront un juste équilibre entre la prospérité économique et la sauvegarde de l'environnement.

Les activités de la TRNEE sont concentrées au sein de divers programmes relevant chacun d'un groupe de travail ou d'un comité composé d'au moins un membre de la TRNEE et de représentants sélectionnés dans le monde des affaires, de milieux gouvernementaux et d'organismes sans but lucratif.

Il incombe aux groupes de travail ou aux comités de commander des recherches, de mener des consultations nationales, de faire rapport sur les domaines d'entente et de dissension, et de formuler des recommandations motivées qui favorisent le changement. Tous les membres de la TRNEE examinent ensuite ces rapports et recommandations avant de les approuver et de les communiquer au public. Les membres de la TRNEE

se réunissent quatre fois par an pour faire le point sur les progrès accomplis, pour établir des priorités d'avenir et pour lancer de nouveaux programmes.

En plus d'assurer la bonne marche des programmes, les membres de la TRNEE gèrent le volet canadien de LEAD (Leadership en matière d'environnement et de développement), un programme international de formation qui permet aux candidats prometteurs de divers pays de parfaire leurs connaissances en matière de développement durable et d'apprendre à mieux gérer les dossiers qui y sont associés.

Fonctionnement

Ensemble, les activités de la TRNEE reflètent une approche multilatérale centrée sur l'impartialité et la neutralité. En créant un climat propice au débat et à la libre expression de tous les points de vue, la TRNEE a su instaurer un processus qui permet aux parties intéressées de définir elles-mêmes les corrélations entre l'environnement et l'économie dans des secteurs clés, d'établir les domaines d'entente et les causes de dissension.

Chaque année, la TRNEE entame un processus de planification stratégique pour déterminer les grands enjeux qui orienteront son action à court et moyen terme. Elle favorise les programmes qui portent sur des dossiers urgents de nature économique ou environnementale aptes à faire progresser la cause du développement durable.

Les intervenants doivent relever un défi de taille pour faire avancer les choses et maintenir un juste équilibre dans des secteurs vulnérables. Afin de bien jouer son rôle de catalyseur au sein de ce processus, la TRNEE traite chaque grand dossier sous forme de « table-ronde ». Pour ce faire, elle s'emploie à :

- analyser les faits et les tendances de l'environnement et de l'économie;
- solliciter activement l'opinion des intervenants;
- puiser aux résultats de la recherche et des consultations — en vue de faire le point sur l'état du débat;

- établir les effets de l'action ou de l'inaction, et formuler des recommandations.

Le recours au processus de table ronde constitue une démarche de consultation unique des groupes d'intérêt qui permet de faire progresser divers dossiers mettant en jeu l'environnement et l'économie. Le processus en

soi s'avère fort utile pour surmonter les profonds différends. En outre, les produits (rapports) émanant de chaque programme mettent l'accent sur l'élaboration de politiques générales et la formulation de recommandations pour orienter l'action.

Rétrospective de l'année : *Le point sur les programmes*

Instruments économiques et écologisation du budget

Ce programme a pour but de promouvoir le recours à des approches axées sur le marché pour tenter d'améliorer l'environnement au Canada. Il repose sur trois éléments :

1. Programme d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre

Le travail réalisé l'année dernière dans le cadre du Programme d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre s'est poursuivi cette année. Ce travail consistait à explorer diverses façons d'intégrer l'échange de droits d'émission dans un programme canadien visant à limiter les gaz à effet de serre.

Le 23 mars, à Vancouver (Colombie-Britannique),

la TRNEE a organisé un atelier intitulé « *An International Comparison of Progress Toward Development of Domestic Emissions Trading Programs for Greenhouse Gases* » (Comparaison internationale des progrès accomplis dans l'élaboration de programmes nationaux d'échange de droits d'émission pour les gaz à effet de serre).

Cet atelier avait pour objet de présenter une analyse d'un éventail de programmes nationaux d'échange de droits d'émission, déjà mis en œuvre ou en cours d'examen dans des pays choisis, en les reliant au mécanisme d'échange international.



Des représentants du Canada, des États-Unis, de l'Australie et du Danemark ont participé au débat d'experts.

2. Écologisation du budget

Le Comité des instruments économiques et de l'écologisation du budget a poursuivi ses travaux sur l'utilisation des instruments économiques au profit de l'environnement. Ce programme repose sur le mécanisme annuel pour l'écologisation du budget basée sur l'élaboration de recommandations qui seront soumises au ministre des Finances dans le budget de cette année. Tout au long de l'été, des réunions des intervenants ont été organisées afin d'examiner les mesures proposées et de regrouper les recommandations en six mesures clés. En novembre, ces mesures ont été présentées au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Les six mesures font partie de trois grandes catégories :

- Déclenchement d'investissements dans le domaine des technologies novatrices, dont la mise en œuvre d'un plan fédéral d'acquisition d'énergie verte et une déduction accélérée pour amortissement en ce qui concerne les investissements dans des technologies hautement éco-efficentes.
- Protection et conservation des espaces naturels en réduisant de 50 p. 100 les impôts sur les gains en capital relatifs à des dons fonciers de classification écologique et en établissant un fonds de gérance pour la conservation des habitats. De telles initiatives créeront des emplois et rendront les collectivités plus saines et viables.

- Mesures de renforcement des capacités au moyen a) d'un programme canadien pour l'économie durable appliquée en vue de développer des indicateurs de mesure de la performance environnementale et b) la création d'un réseau de solutions durables. Ces initiatives fourniront aux gouvernements, aux entreprises et aux collectivités les renseignements et les outils dont ils ont besoin afin d'intégrer des considérations économiques et écologiques dans leur processus de prise de décision.

Environ la moitié des 700 millions de dollars de nouvelles dépenses liées à l'environnement sera consacré aux initiatives qui reflètent les propositions de la TRNEE. Sur ces 350 millions de dollars, une somme de 9 millions, répartie sur trois ans, sera accordée à la TRNEE, à Environnement Canada et à Statistique Canada pour élaborer des indicateurs environnementaux et de développement durable. Ces indicateurs permettront d'améliorer la base d'évaluation des interactions entre l'économie et l'environnement, et feront en sorte que le Canada sera davantage en mesure d'évaluer ses progrès.

3. Réforme écologique du budget

Le Comité des instruments économiques a lancé un programme à grande échelle afin d'encourager la discussion et la mise en œuvre de la réforme écologique du budget au Canada. Des initiatives dans des domaines concrets tels que la qualité de l'air et de l'eau seront mises en évidence.

Mesure de l'éco-efficacité

L'éco-efficacité est une approche pratique que les entreprises adoptent pour fixer et atteindre leurs objectifs de performance environnementale. La normalisation de la mesure de ces objectifs permettra un dialogue fructueux et des comparaisons faciles entre les services, les entreprises et les divers secteurs du milieu des affaires. Dans le cadre de son Programme sur l'éco-efficacité, la TRNEE a procédé à des essais sur des indicateurs de l'intensité

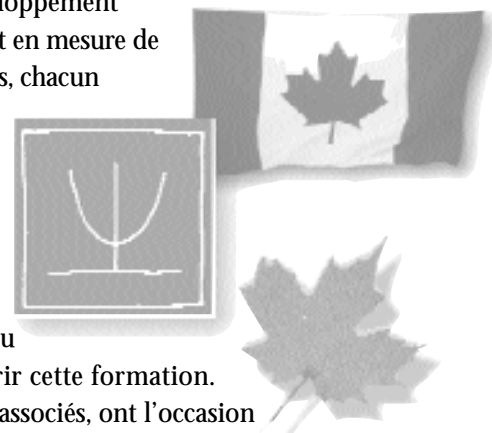


énergétique et matérielle. En 1997 et 1998, elle a mené un projet pilote intitulé *Mesure de l'éco-efficacité dans l'entreprise : L'élaboration d'indicateurs fondamentaux de l'éco-efficacité*. Ce travail d'envergure, lequel a reçu l'appui d'Environnement Canada, misera sur les résultats de ce projet et fera appel à la participation de 13 entreprises du secteur manufacturier. Ces entreprises sont en train de vérifier la valeur des indicateurs d'intensité énergétique et matérielle pour leurs activités. Elles peaufineront les définitions, les règles décisionnelles et les indicateurs complémentaires. Le rapport final sera terminé au printemps 2001.

LEAD Canada

LEAD (Leadership pour l'environnement et le développement) Canada est un programme de formation de deux ans qui vise à garantir que les décideurs de demain comprennent bien les défis du développement durable et qu'ils soient en mesure de les relever. Tous les ans, chacun des 12 programmes de LEAD répartis dans le monde entier sélectionnent un maximum de 15 professionnels prometteurs, en milieu de carrière, à qui offrir cette formation.

Les participants, dits associés, ont l'occasion de se familiariser avec divers aspects substantiels du développement durable et d'acquérir des compétences dans divers domaines, dont le règlement des différends, les modes de dialogue avec les parties intéressées, la gestion du changement, la communication transculturelle et l'art de parler en public. En même temps, les associés poursuivent des études auto-dirigées qui viennent compléter leurs activités professionnelles. En août, la Cohorte 7 a assisté à sa deuxième séance nationale à Ottawa. Douze nouveaux associés se sont joints à la Cohorte 8 de LEAD Canada en octobre. Les associés de la Cohorte 8 ont rencontré plus de 170 autres associés de LEAD au Brésil à l'occasion de leur première



séance de formation internationale en février. La formation portait sur la transition et la diversité, et les défis de la viabilité dans le cadre de la mondialisation. La formation internationale aborde la mondialisation et ses répercussions sur la société, la culture, l'environnement, la politique et l'économie à l'échelle nationale et locale.

En raison d'une diminution significative du financement, de restrictions budgétaires et d'une réévaluation des possibilités et des priorités pour l'avenir, la Table ronde mettra un terme à son partenariat avec LEAD International au titre d'institut hôte du programme canadien après la formation de la Cohorte 8. Le recrutement pour le cycle de formation de la Cohorte 9 a été interrompu et LEAD International prévoit choisir un autre institut hôte.

Santé, environnement et l'économie

Le Programme santé, environnement et l'économie a mis l'accent sur les processus d'élaboration de politiques et de prise de décision. Quatre études de cas portant sur le lindane, les règlements sur les carburants à faible teneur en soufre, le MMT (méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle), un additif pour le carburant, et l'hormone bovine Revalor-H ont illustré les principales sources de préoccupation. En s'appuyant en partie sur ces cas, des intervenants et des experts ont participé en novembre et en janvier à des ateliers en vue de définir des questions essentielles et d'émettre des recommandations. Un rapport sur l'état du débat, les conclusions et les recommandations des participants à l'atelier paraîtra à l'automne 2000.

Priorités de développement durable pour le nouveau millénaire

Ce programme identifiera les tendances et les défis en matière de développement durable pour le Canada au cours de la première décennie du nouveau millénaire.

Lors de la réunion plénière tenue à Halifax (Nouvelle-Écosse), le premier thème analysé dans le cadre de ce processus d'une année concernait la santé et l'environnement. Conjointement avec la réunion plénière de Halifax, un atelier intitulé *Nouvelles questions concernant la santé et l'environnement pour le nouveau millénaire* a été coparrainé par le Nova Scotia Community College; il a attiré 400 personnes.

Le second thème, à savoir « l'emploi, l'environnement et l'économie », a été étudié à l'occasion de la réunion plénière de novembre organisée à Toronto (Ontario). Plus de 500 personnes ont assisté à une conférence publique sur le capitalisme naturel et l'économie canadienne mettant en vedette Amory Lovins, coauteur de *Natural Capitalism: Creating the Next Industrial Revolution*.

La protection de la nature était le point de mire de la troisième assemblée plénière qui a eu lieu à Calgary (Alberta), en février. Dans le cadre de cette assemblée plénière, la TRNEE avait organisé trois activités publiques mettant en vedette Amory Lovins. La TRNEE a rassemblé 200 représentants de l'industrie, de l'État et du milieu non gouvernemental pour un déjeuner-conférence, suivi d'une séance selon le « dispositif de la tortue » avec des étudiants et des professeurs de l'University of Calgary. Les activités de la journée ont été couronnées par un dîner organisé par la TRNEE pour plus de 25 dirigeants de champs de pétrole, au cours duquel M. Lovins les a entretenus des *Prochaines surprises dans le secteur de l'énergie : mégawatts, hyper-voitures et répartition des services publics*.

Le quatrième et dernière thème, à savoir l'habitabilité en milieu urbain, a été étudié lors de l'assemblée plénière de mai à Montréal (Québec). La déclaration soulignant les nouvelles questions de développement durable les plus importantes au Canada au cours de la première décennie du nouveau millénaire paraîtra à cet automne.

Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables

Ce programme repose sur la définition de mesures nécessaires visant à s'assurer que le développement des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada au cours des 10 à 25 prochaines années soutienne des collectivités autochtones autonomes et viables économiquement et socialement, sans compromettre l'intégrité écologique de l'environnement. Au mois de juin, une réunion de planification a rassemblé un échantillon représentatif de participants chevronnés issus de l'industrie, des groupes de protection de l'environnement, du gouvernement et des collectivités autochtones de l'ensemble du pays afin de cerner et de résoudre tout conflit relatif à l'extraction de ressources non renouvelables à proximité des communautés autochtones.

Parmi les recherches commandées en vue de fournir l'information de base pour le programme,

on peut citer : *Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables : l'ampleur des débouchés d'exploitation minière, pétrolière et gazière; le cadre légal, réglementaire et stratégique de l'exploitation des ressources non renouvelables dans les Territoires du Nord-Ouest et les ententes et les retombées des projets comme instruments de participation autochtone dans l'exploitation des ressources non renouvelables dans les Territoires du Nord-Ouest.*

Plus de 100 participants ont apporté leur contribution dans la définition des priorités et des premières recommandations à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, en mars. C'est l'honorable Stephen Kakfwi, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, qui a ouvert cette réunion. Un rapport sur l'état du débat comprenant les recommandations finales sera publié au début de 2001.

Communications et publications

La conception du site Web de la TRNEE a été revue. Le site Web a continué à diffuser de l'information essentielle aux intervenants et au public. Il a été la source première d'information en ce qui concerne les recommandations pour le *budget fédéral de l'an 2000* et met en vedette les *Bulletins d'étape* bimestriels sur le programme santé, environnement et l'économie, et celui des collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables.

Les quatre études de cas du programme santé, environnement et l'économie, et le document intitulé *Rapport final et recommandations de l'Initiative sur les villes durables de la TRNEE* sont disponibles gratuitement sur le site Web de la TRNEE.

Les publications sont toujours mises en marché et distribuées selon la méthode de la récupération partielle des coûts par la voie des Éditions Renouf Limitée.

Perspectives d'avenir

Le programme de la TRNEE pour l'exercice 2000-2001 sera bien rempli pour la TRNEE. Voici certaines des initiatives prévues pour le prochain exercice :

- Une déclaration portant sur le programme de la TRNEE, **Priorités de développement durable pour le nouveau millénaire**, paraîtra cet automne. Cette déclaration se concentrera sur les nouvelles questions de développement durable lors de la conférence sur l'initiative de recherche stratégique. Elle sera suivie d'une campagne nationale de communications à grande échelle, d'une durée d'un an, axée sur tous les niveaux de gouvernement, les associations d'industrie, les groupes de citoyens et les médias.
- La TRNEE lancera son **Initiative sur les indicateurs de développement durable**. Cette initiative a pour but de définir un ensemble d'indicateurs de développement durable à l'échelle nationale pratiques, réalisables, bien accueillis et utilisés largement au Canada. Cette initiative est née des recommandations 2000 sur l'écologisation du budget de la TRNEE; elle est passée à sa phase de réalisation par l'entremise d'un financement dans le budget fédéral de l'an 2000.
- Le **programme des instruments économiques** concentrera désormais ses efforts sur l'encouragement de la discussion et sur la promotion de la **réforme écologique du budget** au cours des deux ou trois prochaines années, tout en continuant de faire une proposition en vue de la préparation du budget annuel à l'intention du ministère des Finances.
- Des rapports relatifs aux programmes des **collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables et santé, environnement et l'économie** paraîtront et seront diffusés à grande échelle.
- Les associés de la Cohorte 7 de **LEAD Canada** se joindront à plus de 150 autres associés de LEAD lors de l'obtention de leur diplôme et de la dernière séance internationale de formation à Vancouver (Colombie-Britannique) en août. Le secrétariat de LEAD travaillera en étroite collaboration avec LEAD International pour la planification de la séance de Vancouver, qui sera la première séance internationale de formation organisée au Canada. Cette séance comprendra des voyages d'études à l'île de Vancouver (Colombie-Britannique), à Whistler (Colombie-Britannique) et à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). La Cohorte 8 assistera à la seconde partie de sa séance de formation à Ottawa vers le milieu du mois d'octobre et participera à sa seconde et dernière séance internationale de formation à la Communauté des États indépendants en août 2001. Après cette séance internationale pour la Cohorte 8, la TRNEE mettra un terme à sa qualité d'institut hôte du programme LEAD au Canada.

Le 7 juillet 2000

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RAPPORT DE LA DIRECTION

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

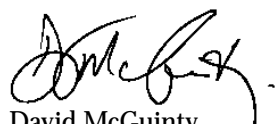
La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières contenues dans cet état financier ont été examinées par le Comité exécutif de la Table ronde.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs prévisions et jugements de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ces responsabilités de comptabilité et d'information, la Table ronde tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est conforme avec l'information qui figure dans cet état financier.

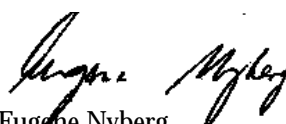
La direction des services financiers de la Table ronde établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Table ronde maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements prescrits, et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes des fonds publics et de protéger les actifs de la Table ronde. La Table ronde s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Approuvé par :



David McGuinty
Directeur général et
premier dirigeant



Eugene Nyberg
Secrétaire général et
directeur des opérations



AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
et au Premier ministre

J'ai vérifié l'état des résultats de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Table ronde pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Flageole'.

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000


Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2000


	2000	1999
	\$	\$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et indemnités des employés	1 487 063	1 424 954
Services professionnels et spéciaux	740 769	876 305
Transport et communications	383 527	258 019
Publications	247 243	328 285
Location	215 268	219 109
Mobilier et matériel	111 124	45 620
Réparations et entretien	39 803	21 921
Services publics, fournitures et approvisionnements	32 548	85 780
Autres subventions et paiements	107	142
	3 257 452	3 260 135
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement	15 461	16 508
Honoraires	25 036	33 240
	40 497	49 748
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	164 171	121 531
Honoraires	106 914	90 694
	271 085	212 225
	3 569 034	3 522 108
Recettes non fiscales		
Ventes de publications	15 576	16 035
Ventes de matériel de conférence	3 380	-
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	-	315
Ventes de biens excédentaires de l'État	369	291
	19 325	16 641
Coût net du fonctionnement (note 3)	3 549 709	3 505 467

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :



 Stuart Smith
 Président



 David McGuinty
 Directeur général et
 premier dirigeant

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Notes à l'état des résultats du 31 mars 2000

1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde) a été constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. Elle est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde a pour objectif de promouvoir le développement durable et l'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décision dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « échanges » multilatéraux sur des questions précises et des secteurs économiques, en prodiguant des conseils, en accomplissant des activités dans le domaine de l'éducation et des communications et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses de fonctionnement sont principalement financées par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par de la récupération et du partage des frais de certaines activités. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'état des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés payés et du temps compensatoire qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement dans l'exercice où elles sont acquises.

d) Services fournis gratuitement par les ministères de l'État

La valeur estimative des services fournis gratuitement par les ministères de l'État est comprise dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde contribuent à part égale au coût du Régime. Les contributions de la Table ronde sont imputées aux dépenses dans l'année où elles sont effectuées et elles représentent le passif total de la Table ronde à cet égard.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	\$	\$
Conseil privé : Crédit 40	3 114 138	3 018 000
Crédit supplémentaire 40b	98 600	121 509
	3 212 738	3 139 509
Annulé	178 342	86 327
	3 034 396	3 053 182
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	266 000	237 000
Dépenses des produits de la vente de publications et de matériel de conférence en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	18 956	16 035
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	369	291
Total des crédits utilisés	3 319 721	3 306 508
Plus : locaux et autres services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	182 280	190 500
fonds reçus d'autres ministères de l'État	67 033	25 100
Moins : recettes non fiscales	19 325	16 641
Coût net du fonctionnement	3 549 709	3 505 467

4. Compte à fins déterminées

Lors de la création de la Table ronde, un compte à fins déterminées a été établi en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin d'y enregistrer les subventions et les dons reçus de tiers, et les dépenses pour financer diverses études reliées aux principes du développement durable au Canada et sur la scène internationale. Ce compte sert aussi à refléter les transactions financières du volet canadien du programme international de formation LEAD (Leadership en matière d'environnement et de développement) lequel arrivera à échéance en septembre 2001. Les recettes et dépenses de ce compte ne sont pas incluses dans l'état des résultats de la Table ronde. Le solde de ce compte est reporté aux années subséquentes.

	2000	1999
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	21 065	246 199
Recettes	597 024	304 225
	618 089	550 424
Dépenses	420 237	529 359
Solde à la fin de l'exercice	197 852	21 065

5. Stock de publications destiné à la vente

Le 28 mai 1996, la Table ronde a mis en vigueur un programme de récupération des coûts pour ses publications. La distribution canadienne se fait par l'entremise d'un distributeur qui reçoit une commission de 50 p. 100 sur le prix de vente de chaque publication vendue. Les stocks de publications destinés à la vente sont évalués à la valeur de réalisation nette.

	2000	1999
	\$	\$
Stock au début de l'exercice	246 984	251 366
Plus : nouvelles publications produites	38 488	60 446
Moins : ventes	15 576	16 035
radiations	-	37 665
ajustements	9 400	11 128
provision pour désuétude	109 762	-
Stock à la fin de l'exercice	150 734	246 984

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Des contrôles internes sont maintenus afin de préserver les immobilisations ayant un coût d'acquisition supérieur à 1 000 \$. L'information supplémentaire suivante reflète les coûts historiques et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie utile de cinq ans selon la méthode linéaire.

Immobilisations au coût	31 mars 1999	Acquisitions	Cessions	31 mars 2000
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	257 420	48 933	–	306 353
Mobilier et matériel de bureau	129 479	12 640	1 100	141 019
	386 899	61 573	1 100	447 372
<hr/>				
Amortissement cumulé	31 mars 1999	Amortissement	Cessions	31 mars 2000
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	172 703	37 188	–	209 891
Mobilier et matériel de bureau	50 821	23 524	971	73 374
	223 524	60 712	971	283 265

7. Passif

Au 31 mars, le passif s'établit comme suit :

	2000	1999
	\$	\$
a) Crédoeurs et charges à payer		
Créditeurs	500 014	274 074
Salaires à verser	60 712	13 058
	560 726	287 132
b) Autres passifs		
Congés à payer	58 646	45 579
Temps compensatoire à payer	2 968	6 658
	61 614	52 237